



**UMOA-Titres**  
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

# TERMES ET CONDITIONS

## EMISSION ET RACHAT DE BONS DU TRÉSOR

### DU 23 JUILLET 2024

### ETAT DE GUINÉE-BISSAU

**TERMES ET CONDITIONS  
BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DE GUINÉE-BISSAU**

But de de l'opération	La présente opération de rachat et d'émission De Bons du Trésor s'inscrit dans le cadre de la gestion active de la dette de l'État de Guinée-Bissau.			
Emetteur et Acquéreur	État de Guinée-Bissau à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.			
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).			
Procédure d'émission	Adjudication et Adjudication à l'envers ouvertes			
Montant alloué au rachat	2 000 millions de FCFA			
Titres à racheter	Dénomination	ISIN	Amortissement	Durée résiduelle
	BAT-49 jours	GW0000000772	In fine	49 jours
Montant mis en adjudication	2 189 millions de FCFA			
Dénomination	Titres 1 : GW0000001135-BAT-juillet.25			
Valeur nominale unitaire	1 000 000 F CFA pour les Bons			
Durée résiduelle	Titres 1 : 358 jours			
Taux d'intérêt	Titres 1 : Multiples			
Echéance	Titres 1 : 16 juillet 2025			
Modalité des Soumissions	Les soumissions sont faites à Taux multiples			
Remboursement du capital	Pour les Bons Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance			
Paiement des intérêts	Pour les Bons, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur sa valeur nominale.			
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.			
Sûreté des remboursements	Les Bons Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public de Guinée-Bissau et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.			
Dépôt des soumissions	Les soumissions se feront de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le mardi 23 juillet 2024 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.			
Date et heure limite de dépôt des offres	Le mardi 23 juillet 2024 à 10 heures 30 minutes, TU.			
Date de dépouillement des offres	Le mardi 23 juillet 2024			
Date de valeur des titres	Le mercredi 24 juillet 2024			

<p>Modalités de souscription des titres</p>	<p>L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les établissements de crédit</li> <li>- les organismes financiers régionaux ;</li> <li>- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;</li> <li>- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).</li> </ul> <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.</p> <p>Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>
<p>Assimilations ultérieures</p>	<p>Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.</p>
<p>Refinancement aux guichets de la BCEAO</p>	<p>Les Bons Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.</p>
<p>Fiscalité des titres</p>	<p>Les revenus perçus sur les Bons Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant en Guinée-Bissau. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.</p>
<p>Rachat ou échange de titres</p>	<p>L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.</p>

## Tableau d'amortissement indicatif

BAT-358 jours				
Date	Encours	Intérêts	Amortissement	Service
24.juil.24	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	0
17.juil.25	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000
<b>Total</b>		<b>Intérêts Précomptés</b>	<b>1 000 000</b>	

## ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

---

### BENIN

COTONOU  
Avenue Jean-Paul II  
B.P. 325 RP  
Téléphone : (229) 31-24 66 – 31 37 82  
Télex : 5211 BCEAO COTONOU  
Téléfax : (229) 31 24 65

### MALI

BAMAKO  
Boulevard du 22 octobre 1946  
B.P. 206  
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06  
Télex : BCEAO 2574 MJ  
Téléfax : (223) 222 47 86

### BURKINA

OUAGADOUGOU  
Avenue Gamal Abdel Nasser  
B.P 356  
Téléphone : (226) 25306015 / (226) 25490500  
Télex : BCEAO 5205 BF  
Téléfax : (226) 25 31 01 22

### NIGER

NIAMEY  
Rue de l'Uranium  
B.P. 487  
Téléphone : (227) 72 33 30 / 40  
Télex : BCEAO 5218 NI  
Téléfax : (227) 73 47 43

### COTE D'IVOIRE

ABIDJAN  
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue  
Delafosse  
BP 1769 ABIDJAN 01  
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00  
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601  
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

### SENEGAL

DAKAR  
Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle  
Sud  
B.P. 3159  
Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84  
Télex : 21839 BCEAO SG  
Téléfax : (221) 823 57 57

### GUINEE BISSAU

BISSAU  
Avenue Amilcar CABRAL  
B.P. 38  
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73  
Télex : 289 BCGB1  
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

### TOGO

LOME  
Rue Abdoulaye FADIGA  
BP 120  
Téléphone : (228) 221 53 84  
Télex : 5216 BCEAO TO  
Téléfax : (228) 221 76 02

---

### UMOA-TITRES

**Adresse** : Bld. Général De Gaulle  
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal  
**Tél.** : (221) 33 849 28 28  
**E-mail** : [umoatitres@umoatitres.org](mailto:umoatitres@umoatitres.org)  
**Site web** : [www.umoatitres.org](http://www.umoatitres.org)